



Service Public  
Fédéral  
**FINANCES**

DOCUMENTATION  
PATRIMONIALE

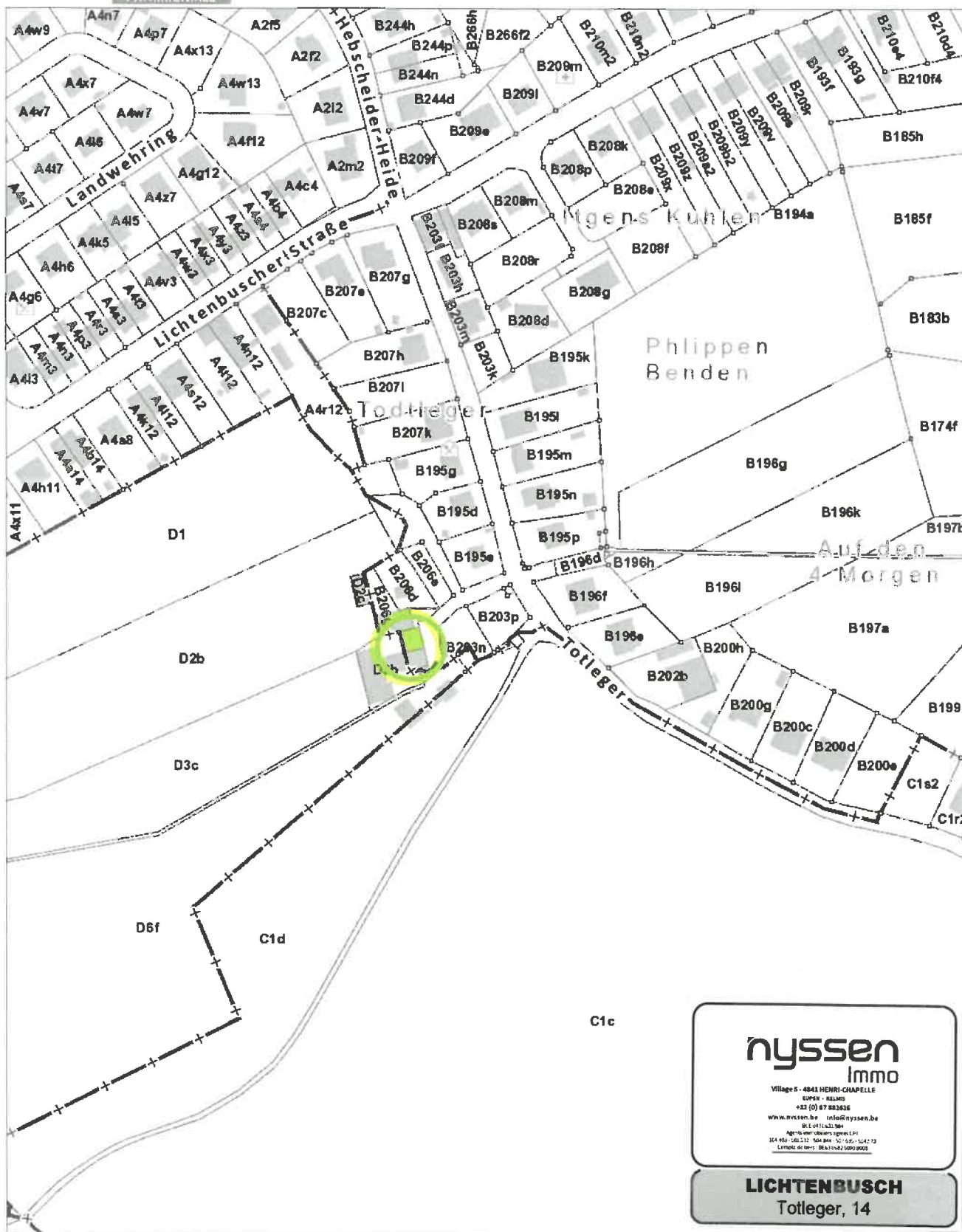
## Extrait du plan parcellaire cadastral

Centré sur :  
RAEREN GEM 2/EYNATTEN/

Situation la plus récente

Fait le 24/07/2023

Échelle : 1:2500



**nysse**  
Immo

Village 5 - 4841 HENRI-CHARPILLE  
EUPEN - KELLMS  
+32 (0) 87 881616  
www.nysse.be info@nysse.be  
BE 47132199  
AGRIKOLLENIERS S.P.A.  
14 400 08121 508 884 57 425 114113  
Lumpé de l'Etat BE 47132199 500 0000

**LICHTENBUSCH**  
Totleger, 14

L'AGDP est l'auteur du plan parcellaire cadastral et le producteur de la base de données de laquelle les données sont reprises et jouit de la propriété intellectuelle comme repris dans la loi sur les droits d'auteurs et les droits des bases de données. Depuis le 01/01/2018 les bâtiments du plan parcellaire cadastral seront repris progressivement et remplacés par un set de données (= Bpn\_ReBu autrement dit Bâtiment Régionaux) géré par les régions. L'AGDP ne sera dès lors plus responsable pour la représentation des bâtiments sur le plan parcellaire cadastral.

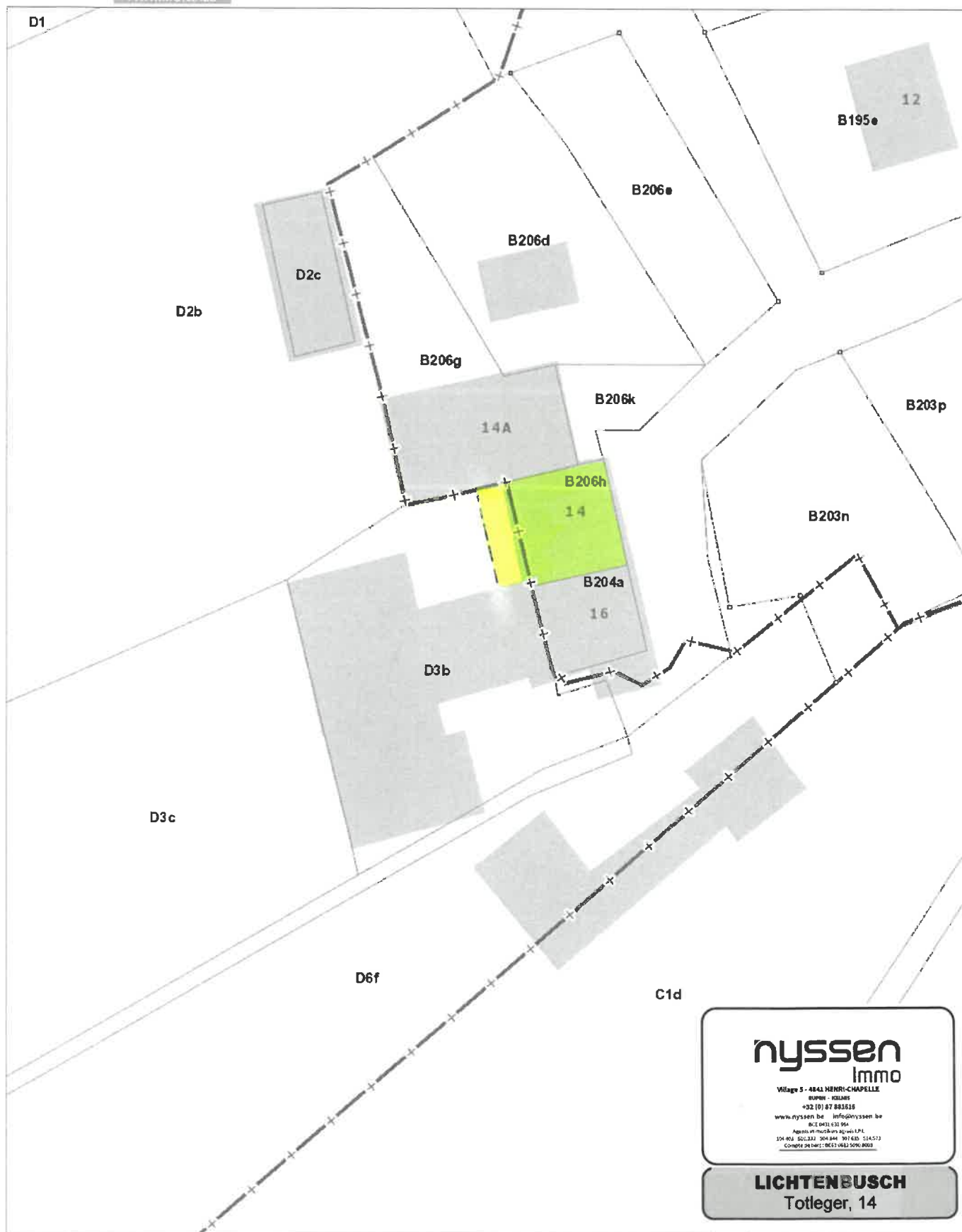




## Extrait du plan parcellaire cadastral

Centré sur :  
RAEREN GEM 2/EYNATTEN/

Situation la plus récente  
Fait le 24/07/2023  
Échelle : 1:500



**nysse**  
Immo

Village 5 - 4841 NENRI-CHAPELLE  
BUPIN - IZELLES  
+32 (0) 47 881616  
www.nysse.be info@nysse.be  
RC 12451 131 96  
Agents Immobiliers Associés P.L.  
SIA-REG 02122 204844 901620 114512  
Compte de bank: BE51 0812 5096 8008

**LICHTENBUSCH**  
Totleger, 14

L'AGDP est l'auteur du plan parcellaire cadastral et le producteur de la base de données de laquelle les données sont reprises et jouit de la propriété intellectuelle comme repris dans la loi sur les droits d'auteurs et les droits des bases de données. Depuis le 01/01/2018 les bâtiments du plan parcellaire cadastral seront repris progressivement et remplacés par un set de données (= Bpn\_ReBu autrement dit Bâtiment Régionaux) géré par les régions. L'AGDP ne sera dès lors plus responsable pour la représentation des bâtiments sur le plan parcellaire cadastral.

